

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
A L'ASSOCIATION GRAVELINES TRIATHLON

Madame Karine VANDERSTRAETEN, expose au Conseil :

L'Association Gravelines Triathlon s'apprête à organiser les championnats de France Triathlon, distance S 2023 & 2024 sur le site du bassin olympique du PAarc les 3 et 4 juin 2023.

Cette manifestation réunira 550 adultes le samedi et suivant le calendrier international certains des meilleurs champions français. Le dimanche les 630 meilleurs jeunes des catégories minimes, cadets et juniors garçons et filles, sélectionnés dans toutes les régions françaises tenteront de conquérir le titre individuel ou de club.

Aussi, compte-tenu de l'intérêt pour la Ville d'accueillir un tel événement qui rassemblera plus de 1 100 athlètes tout un week-end et afin d'aider l'association Gravelines Triathlon à faire face aux dépenses importantes liées à l'organisation de cet événement, il est proposé de lui verser une subvention exceptionnelle de **6 000 €**.

La Commission Extra-Municipale « Sports » a émis un avis favorable à l'unanimité.

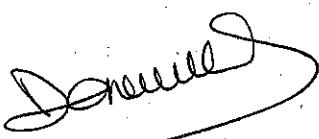
La Commission Municipale « Finances - Administration Générale - Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Autorise le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer l'avenant à intervenir ;
- La recette sera imputée à l'Article **6745** – Fonction 4 - Sous-Fonction **40** du Budget ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 14 AVRIL 2023
POUR EXTRAIT CONFORME,

La Secrétaire de Séance,


Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,



Reçu en Sous-Préfecture le 19 AVR. 2023

Mis en ligne sur le site de la Ville le 19 AVR. 2023

Conseil Municipal convoqué le : 07 Avril 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU VENDREDI 14 AVRIL 2023

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire

Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Christian DEVOS, Adjoint au Maire donne pouvoir à Madame VANDERSTRAETEN, Monsieur Raoul DEFruit, Adjoint au Maire donne pouvoir à Madame DEVOS, Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale donne pouvoir à Madame KERCKHOF-LEFRANC,

Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale donné pouvoir à Monsieur VEYER, Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale, Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale, Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.

Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.